



Colloque Droit de l'animal

**Ven
21/02
2025**

L'article 515-14 du Code civil 2015-2025

Dix ans après : bilan et perspectives

Organisé sous la direction de **François-Xavier ROUX-DEMARE**
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest
Sous le parrainage du sénateur **Arnaud BAZIN**



Places limitées
Inscription obligatoire par mail à
secretariat.lablex.brest@univ-brest.fr

L'article 515-14 du Code civil. 2015-2025. Dix ans après : bilan et perspectives

Palais du Luxembourg (Salle Clémenceau) – Paris

Ouverture du colloque

8h30 Accueil des participants

9h Mots d'accueil

Arnaud Bazin, sénateur du Val d'Oise

9h10 Propos introductifs

François-Xavier Roux-Demare, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest

Bilan des 10 ans d'application de l'article 515-14 du Code civil

Sous la présidence de

Claire Bouglé-Le Roux, maître de conférences HDR en histoire du droit, directrice du laboratoire DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ

Aspects juridiques

9h20 **La déception d'une réforme empreinte d'un statu quo**

Cathy Morales Frenoy, avocate en droit de l'environnement / droit animal, Barreaux de Paris et New York

9h40 **L'optimisme d'une évolution concrète**

Nadège Reboul-Maupin, professeur en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ

10h **Vers une reconnaissance du préjudice animal**

Muriel Falaise, maître de conférences en droit privé, Université Jean Moulin Lyon

10h20 **L'accompagnement juridique d'un changement sociétal**

Camille Berthet, juriste, Paris

Quentin Le Pluard, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, ICREJ, Université de Caen Normandie

10h50 **Questions et échanges avec la salle**

Pause

Aspects politico-juridiques

11h10 **La reconnaissance politique du sujet de la protection animale**

Arnaud Bazin, sénateur du Val d'Oise

11h30 **Le recours à l'article 515-14 du Code civil pour impulser des réformes politiques françaises**

Jean-Pierre Marguénaud, professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier

Loïc Dombrevail, président du Conseil national de la protection animale

12h10 **Le recours à l'article 515-14 du Code civil**

Sandrine Clavel, professeur agrégée en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ

12h30 **Questions et échanges avec la salle**

Pause déjeuner

Perspectives offertes par les applications de l'article 515-14 du Code civil

Sous la présidence de

Victoire Lasbordes-de Virville, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ

Perspectives organisationnelles

14h **La place des universitaires dans le mouvement protecteur animalier**

Kiteri Garcia, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, CDRE, Université de Pau et des pays de l'Adour

14h20 **La place des professionnels du droit dans le mouvement protecteur animalier**

Franck Rastoul, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

14h40 **La place des associations dans le mouvement protecteur animalier**

Alice Di Concetto, directrice juridique, The European Institute for Animal Law & Policy, Bruxelles

15h **La place des représentants politiques dans le mouvement protecteur animalier**

Nadine Bellurot, sénatrice de l'Indre

15h20 **La place du droit comparé dans le mouvement protecteur animalier**

Lorenza Lissa-Geay, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Bretagne Sud

15h40 **Questions et échanges avec la salle**

Pause

Perspectives pratiques

16h **La nécessaire réécriture de l'article 515-14 du Code civil**

Fabien Marchadier, professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Institut Jean Carbonnier, Université de Poitiers

16h20 **L'ouverture vers la reconnaissance d'un principe de dignité animale**

Sandrine Biagini-Girard, maître de conférences HDR en droit public, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest

16h40 **L'ouverture vers la reconnaissance constitutionnelle d'une protection animale**

Dominique Rousseau, professeur émérite, Université Panthéon-Sorbonne

Sylvie Salles, maître de conférences en droit public, laboratoire Chrome, Université de Nîmes

17h10. **L'ouverture vers la reconnaissance d'une personification technique**

François-Xavier Roux-Demare, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest

17h30 **Questions et échanges avec la salle**

17h40 **Propos conclusifs**

Anne-Blandine Caire, professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne

18h Clôture du colloque